



Compte Rendu de la CAP Locale de mutation des agents B du 26 février 2013 Filière Gestion Publique Mouvement du 1^{er} Avril 2013

2 + 1 =1 !

2 agents étaient prévus initialement au mouvement national pour arriver dans notre département. A la suite du refus de mutation de l'un d'entre eux, un 3^{ème} agent a été proposé sur le mouvement complémentaire. Mais celui ci a également fini par refuser sa mutation!! Au final, c'est donc 1 seul agent qui a rejoint notre département.

Les élus CGT regrettent une fois de plus la faiblesse du nombre d'arrivées qui ne permet en aucun cas de répondre aux besoins en personnel du département, en particulier sur le secteur du Béarn.

► Les élus CGT par leurs propositions ont démontré au long de cette CAP que le projet de la direction pouvait être plus large et satisfaire un plus grand nombre d'agents.

Il est indispensable que le maximum de demandes de mutations locales connaissent au plus vite une issue favorable. En effet, le mouvement de septembre 2013 à venir doit être le dernier sous la forme actuelle.

A partir de septembre 2014 (le mouvement national d'avril 2014 semble déjà condamné) chaque agent sera soumis au système des RAN (Résidence Administrative Nationale) qui seront au nombre de 5 dans notre département.

Ainsi toute demande de mutation qui induit un changement de RAN sera soumis à une CAP nationale. Il est donc urgent non seulement de vider le tableau des demandes de mutation classées à l'ancienneté de la demande, mais également les autres demandes qui induisent un changement de RAN. Il restera en effet à l'issue de cette CAP, 9 contrôleurs qui n'ont toujours pas satisfaction.

La direction locale a refusé une grande partie des propositions de la CGT argumentant notamment qu'elle organiserait au niveau local une dernière CAP pour un mouvement au 01^{er} avril 2014 qui devrait permettre de régler l'ensemble de ces situations.

Les élus CGT même s'ils reconnaissent la volonté de transparence de la direction locale déplorent sa plus grande rigidité face à leurs propositions qui auraient permis de satisfaire dès aujourd'hui un nombre plus important d'agents.

Pour l'ensemble des raisons évoquées (faiblesse des arrivées et emplois qui restent vacants, rigidité du projet de la Direction Locale), les élus CGT se sont prononcés contre le mouvement soumis au vote des élus.

NOM	Affectation actuelle	Affectation obtenue	Date d'affectation
ALBISTUR Bruno	T Hendaye	T St Jean de Luz	01/09/2013
ARGUELLO Daniel	T Hagetmau (40)	T Anglet	01/04/2013
AUBIN Emmanuelle	T Bayonne Municipale	DDFIP (Redevance Bayonne)	01/04/2013
BABY Muriel	Réintégration congé formation	T Pau CH	01/03/2013
CASTERA Françoise	T Ustaritz	T Bayonne CH	01/04/2013
DENIS Marie Noëlle	T Hasparren	T Cambo	01/04/2013
HIRIGOYEN Maïté	SIP Anglet	T Hasparren	01/04/2013
RAVASSON Joël	T Garlin	ERD Béarn	01/04/2013

Le mouvement proposé permet de satisfaire des demandes, parfois anciennes, ce dont nous nous félicitons. Il réduit par ailleurs le tableau des demandes de mutation classées à l'ancienneté de la demande et répond aux difficultés de quelques postes de la Côte Basque.

Par contre la Trésorerie de Nay attend toujours désespérément les 3 agents qui lui manquent, la Trésorerie de Garlin se retrouve à -1,2, celle d'Orthez et le service comptabilité de la DDFIP restent en déficit d'1 emploi ; ces sites s'ajoutent à tous les autres qui connaissent des problèmes dans leur fonctionnement en raison d'une insuffisance d'effectif. Le rôle que veut donner la Direction locale à l'équipe de renfort risque de se limiter aux intentions. L'ERD, elle même diminuée, ne pourra pas intervenir partout où il y a problème.

► La campagne de notation 2013 : du retard à l'allumage !!

Suite aux déboires de l'application EDEN, tous les entretiens professionnels sont à ce jour reportés, les notateurs comme les agents ne pouvant pas accéder aux notations des années précédentes.

Quelques précisions ont été apportées quant au déroulement de la procédure dans le département: ainsi la dotation capital mois (DKM) mise en réserve va être augmentée par rapport aux années précédentes dans chaque catégorie pour pallier à l'éventualité de recours massifs.

Les élus CGT Finances Publiques 64

CP
Contr 1ère cl
Contr 2e cl
Expert à la CAPL

TITULAIRES
Eric MANRY
Pierre NOUQUERET
Carlos FILIATREAU

Christian MANCHO

SUPPLEANTS
Isabelle DEBEZE
Elian LARREY
Renée MURAIL